

## La ville de Puteaux remet des équipements de protection aux jeunes utilisateurs d'EDPM

Le 10 octobre dernier, la ville de Puteaux a organisé une cérémonie de sensibilisation dédiée aux utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM). À cette occasion ont été remis une cinquantaine de casques ainsi que des gilets réfléchissants à de jeunes Putéoliens pour promouvoir une mobilité plus sûre et plus responsable.

Trottinettes électriques, gyropodes ou encore monoroues font désormais partie du paysage urbain. Pratiques et rapides, ces engins répondent aux nouvelles habitudes de mobilité, mais leur utilisation implique également le respect de règles destinées à garantir la sécurité de tous. C'est le message qu'a souhaité rappeler la Ville lors de cette rencontre réunissant jeunes usagers, familles et représentants municipaux.

Dans son intervention, Jean-Marie Ballet, adjoint au Maire en charge de la sécurité civile, a insisté sur la notion de responsabilité individuelle dans le partage de l'espace public. Rappelant que rues, places et trottoirs constituent un bien commun, il a souligné que la liberté de se déplacer va de pair avec le respect des autres usagers, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des conducteurs d'EDPM.

### Une réglementation renforcée à Puteaux

Cette action s'inscrit dans une politique plus large menée par la Ville en faveur de la sécurité du quotidien. Dès le 15 juin 2026, un **arrêté municipal** a rendu obligatoire le port d'un casque homologué pour les utilisateurs d'EDPM circulant à Puteaux, avant même l'entrée en vigueur d'un **arrêté préfectoral** renforçant cette obligation et imposant également le port d'un équipement rétro réfléchissant.

Au-delà des règles, la Municipalité mise avant tout sur la pédagogie. Depuis plusieurs mois, la Police municipale multiplie les **actions de sensibilisation** auprès des jeunes afin de leur rappeler les bons réflexes : circuler sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent, respecter les limitations de vitesse, ne pas utiliser son téléphone en roulant ou encore ne jamais transporter de passager.

*« Porter un casque, porter un gilet, respecter les règles, ce n'est pas être moins libre. C'est être plus responsable. C'est comprendre que la prudence n'est pas une faiblesse, mais une forme de responsabilité et d'exigence. »* - Joëlle Ceccaldi-Raynaud, Maire de Puteaux

La remise d'une cinquantaine de casques et de gilets réfléchissants illustre cette volonté d'accompagner concrètement les usagers. En fournissant les équipements nécessaires, la Ville entend aider les jeunes et leurs familles à adopter des comportements responsables tout en leur permettant de se déplacer dans les meilleures conditions de sécurité.

## **Mairie de Puteaux**

Communiqué de presse

Le 15/10/2026 18:43

---

À travers cette initiative, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de l'espace public. Un objectif simple mais essentiel : **faire de la sécurité un réflexe partagé par tous.**

Contact presse : [presse@mairie-putaux.fr](mailto:presse@mairie-putaux.fr)

---

### CONTACT

**Direction de la communication**

Mairie de Puteaux

01 46 92 92 92 · [presse@mairie-putaux.fr](mailto:presse@mairie-putaux.fr)